

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025

MISSION LOCALE du Pays de Grasse
Chemin de Camperousse – Les Cyclades
06130 GRASSE

MISSION LOCALE DU PAYS DE GRASSE

ASSOCIATION 1901

Siège social : 16 Chemin de Camperousse

06130 GRASSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

A l'assemblée générale de l'association MISSION LOCALE,

I- Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de l'association MISSION LOCALE du Pays de GRASSE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association MISSION LOCALE à la fin de cet exercice.

81

II- Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

b) Indépendance

Notre mission d'audit a été effectuée dans le respect des règles d'indépendance applicables à notre profession, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, étant précisé que nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

Conformément aux articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement de professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Il sera noté que ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.



V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de l'association MISSION LOCALE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Il incombe au comité de direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons tout au long de celui-ci notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :



- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, nous formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GRASSE, le 12 juin 2026



Le Commissaire aux comptes
CABINET AMEXCO,
Monsieur Sergio ANDRADE MARQUES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	8 465	8 465				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	249 444	183 173	66 271	86 431	20 160	23.32
ACTIF CIRCULANT	En cours, avances et acomptes	403 500		403 500		403 500	
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	6 159		6 159	6 159		
	Total II	667 567	191 637	475 930	92 590	383 340	414.02
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	558 968		558 968	264 700	294 268	111.17
	Charges constatées d'avance (2)	6 666		6 666	8 613	1 947	22.61
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	539 470		539 470	1 235 434	695 965	56.33
	Total III	1 105 103		1 105 103	1 508 747	403 643	26.75
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 772 671	191 637	1 581 033	1 601 337	20 303	1.27

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	168 438	168 438		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	133 043	133 043		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	107 110	87 621	19 489	22.24
	Réserves pour projet de l'entité	13 733	13 733		
AUTRES FONDS PROPRES	Autres	119 855	100 367	19 489	19.42
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	5 210	38 978	33 767	86.63
	Situation nette (sous total)	547 389	542 179	5 210	0.96
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	51 459	68 275	16 816	24.63
	Total I	598 848	610 454	11 606	1.90
	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
FONDS REPORTES ET DEBIES	Droits du concédant				
	Total II				
	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
PROVISIONS	Fonds dédiés	423 407	510 269	86 862	17.02
	Total III	423 407	510 269	86 862	17.02
	Provisions pour risques	248 258	251 654	3 395	1.35
DETTES (I)	Provisions pour charges				
	Total IV	248 258	251 654	3 395	1.35
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	17 972	25 409	7 437	29.27
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	217 230	197 744	19 486	9.85
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
ÉCARTS DE CONVERSION ET DIFFÉRENCES D'ÉVALUATION (VI)	Autres dettes	6 948	5 807	1 141	19.65
	Produits constatés d'avance	68 370		68 370	
	Total V	310 520	228 960	81 560	35.62
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 581 033	1 601 337	20 303	1.27

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

242 151 228 960



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	8 742	5 398	3 344	61.95
Parrainages	9 010	11 363	2 353	20.71
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 725 233	1 905 311	180 078	9.45
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	3 395	73 908	70 512	95.41
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	510 269	517 000	6 731	1.30
Autres produits	34 800	17 010	17 790	104.59
Total I	2 291 449	2 529 990	238 540	9.43
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	283 171	350 121	66 950	19.12
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	106 702	106 263	440	0.41
Salaires et traitements	1 102 337	1 124 375	22 038	1.96
Cotisations sociales	373 418	376 399	2 981	0.79
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 443	26 639	1 196	4.49
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	423 407	510 269	86 862	17.02
Autres charges	6 770	16 711	9 941	59.49
Total II	2 321 248	2 510 777	189 528	7.55
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	29 799	19 213	49 012	255.10

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation	23 331	37 140	13 808	37.18
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	23 331	37 140	13 808	37.18
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	23 331	37 140	13 808	37.18
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	6 468	56 353	62 820	111.48
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	17 555	20 459	2 904	14.19
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	739	29 568	28 829	97.50
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	16 816	9 109	25 925	284.60
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 138	8 266	3 128	37.84
Total des produits (I+III+V)	2 332 335	2 587 588	255 252	9.86
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 327 125	2 548 610	221 485	8.69
5. EXCEDENT OU DEFICIT	5 210	38 978	33 767	86.63



MISSION LOCALE PAYS DE GRASSE

16 CHEMIN DE CAMPEROUSSE
LES CYCLADES
06130 GRASSE

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025



L & EXPERTS
34 TRAVERSE LA PAOUTE

06130 GRASSE
+33493098002

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

page

Principes et conventions générales	15
Permanence ou changement de méthodes	15

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	16
Etat des provisions	17
Etat des échéances des créances et des dettes	17
Evaluation des immobilisations corporelles	18
Evaluation des créances et des dettes	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	19
------------------------------------	----



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-04 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	8 465		
Installations générales agencements aménagements divers	31 051		1 741
Matériel de transport	129		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	211 802		3 542
Emballages récupérables et divers	1 179		
Immobilisations corporelles en cours			403 500
TOTAL	244 161		408 783
Prêts, autres immobilisations financières	6 159		
TOTAL	6 159		
TOTAL GENERAL	258 784		408 783

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			8 465	8 465
Installations générales agencements aménagements divers			32 792	32 792
Matériel de transport			129	129
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			215 344	215 344
Emballages récupérables et divers			1 179	1 179
Immobilisations corporelles en cours			403 500	403 500
TOTAL			652 944	652 944
Prêts, autres immobilisations financières			6 159	6 159
TOTAL			6 159	6 159
TOTAL GENERAL			667 567	667 567

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	8 465			8 465
Installations générales agencements aménagements divers	27 784	1 045		28 828
Matériel de transport	9	1		11
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	128 758	24 397		153 154
Emballages récupérables et divers	1 179			1 179
TOTAL	157 730	25 443		183 173
TOTAL GENERAL	166 195	25 443		191 637



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 045				
Matériel de transport	1				
Matériel de bureau informatique mobilier	24 397				
TOTAL	25 443				
TOTAL GENERAL	25 443				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	68 275	14 862	31 678		51 459
TOTAL	68 275	14 862	31 678		51 459

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	251 654		3 395		248 258
TOTAL	251 654		3 395		248 258
TOTAL GENERAL	319 929	14 862	35 073		299 717
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		739	3 395 17 555		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 159	6 159	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 589	4 589	
Débiteurs divers	554 379	554 379	
Charges constatées d'avance	6 666	6 666	
TOTAL	571 792	571 792	



ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	17 972	17 972		
Personnel et comptes rattachés	86 646	86 646		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122 743	122 743		
Impôts sur les bénéfices	5 138	5 138		
Autres impôts taxes et assimilés	2 703	2 703		
Autres dettes	6 948	6 948		
Produits constatés d'avance	68 370	68 370		
TOTAL	310 520	310 520		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	553 246
Total	553 246

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 203
Dettes fiscales et sociales	138 026
Total	143 228

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 666
Total	6 666
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	68 370
Total	68 370

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Le choix du conseil d'administration a validé une provision pour IDR jusqu'à l'horizon des départs à 18 ans.

De ce fait une reprise sur provision a été enregistrée dans les comptes cette année et s'élève à 3 395.44 € et le montant de la provision comptabilisée au 31-12-2025 s'élève à 136 982 €.

Engagements reçus

M. Jérôme Vianin
Président



MISSION LOCALE DU PAYS DE GRASSE
ESPACE CAMPEROUSSE - ACCUEIL JEUNES 16-25 ANS
Siège Social et Administratif
16, Chemin de Camperousse
Les Cyclades - Bâtiment E (Bleu)
06130 LE PLAN DE GRASSE
TEL : 04.97.05.00.00 - FAX : 04.97.05.00.01